

Bonjour à tous

Nous espérons que vous allez bien ! Comme vous le savez la période de confinement se prolonge et, se mettent en place de multiples initiatives pour rendre le quotidien plus acceptable. En ce qui nous concerne et, pour vous accompagner dans votre quotidien de parents, nous vous communiquons ci-dessous différentes informations utiles concernant les différents acteurs, qui travaillent avec la Maison de la Parentalité, à savoir :



Pour l'Ecole des Parents et des Educateurs, ils sont à votre écoute et vous proposent une permanence téléphonique du :
MARDI AU SAMEDI DE 10H A 18H AU **03 8769 04 56**



Pour la Consultation Jeunes Consommateurs vous avez la possibilité de vous entretenir par téléphone avec, Mme OTT, professionnelle intervenant à BOULAY, vous pouvez la contacter du :

MARDI AU JEUDI DE 14 H A 18H AU **07 83 54 19 27**



Pour les PEP57, qui anime la « PAUSE PARENTS », ils vous proposent de joindre la professionnelle qui l'anime du :
LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 18H au 06 23 43 54 89
N'hésitez pas à laisser un message Valérie vous rappellera !



Pour le Département de la Moselle, nous avons sélectionné :

Les Centres Moselle Solidarités (mettre le lien)

72 agents sont mobilisés sur les 5 territoires mosellans pour assurer un accueil téléphonique du lundi au vendredi 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30. Les assistants sociaux répondent également aux questions des usagers quand cela est nécessaire pour maintenir l'accompagnement des publics fragilisés. Les CMS assurent accueil, écoute et information en matière de prestations sociales, d'autonomie, d'insertion et de prévention des difficultés médico-sociales de l'enfant, de la famille et des adultes.

Centre Moselle Solidarité concerné celui de Forbach-Saint-Avold : **03 87 21 98 20**

Protection Maternelle Infantile (PMI)

La PMI est joignable au **03 87 56 32 97**.

La PMI assure principalement des missions d'accompagnement dans le suivi de la grossesse et des enfants de moins de 6 ans, dans le choix des modes d'accueil du jeune enfant et dans l'exercice du rôle parental. La plupart des agents travaillant à distance, les visites de prévention et de suivi sont actuellement remplacées par des entretiens téléphoniques (suivi classique ou sortie de maternité). Les consultations de puéricultrices ou les visites à domicile sont effectuées, dans le respect des consignes de sécurité en vigueur, et uniquement en cas de vulnérabilité aigüe, dépistée suite à l'entretien téléphonique.

Enfance en danger :

Le N° vert : **0800 056 789** reste ouvert de 9h00 à 17h00. En dehors de ces horaires, les signalements peuvent se faire soit au **119** soit en contactant le **17**.

La Cellule Départementale des Informations Préoccupantes (CDIP) poursuit son activité de recueil de tous les éléments préoccupants pour les mineurs. 7 personnes sont mobilisées actuellement (1 chef de bureau, 4 experts, 3 assistantes).

De notre côté, nous restons à votre disposition pour diffuser vos photos (voir publication sur notre Facebook Maison de la Parentalité du 20 mars dernier), alors n'hésitez pas à nous les adresser sur notre messagerie Facebook pour continuer à préserver notre lien ! Portez-vous bien.

Au plaisir de vous retrouver !

L'équipe accueillante de la Maison de la Parentalité